



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 octobre 2019

INFORMATION « GRANDES MAREES »

D'importantes marées sont annoncées par le service hydrographique et océanographique de la marine. Ce phénomène est susceptible de causer des désordres sur les zones de littoral du département.

Les services chargés des secours et de la sécurité (18 ou 17) ainsi que les maires ont été prévenus afin qu'ils demeurent vigilants.

Ainsi pour la journée du mardi 29 octobre 2019, les marées suivantes sont attendues :

- **une marée de 4m24 à 04h32**
- **une marée de 3m86 à 16h57.**

Ce phénomène **accentué par la subsidence de 15 cm** pourrait en outre être aggravé par une surcote estimée par Météo France entre 11 cm et 13 cm.

La préfecture demande aux habitants de Mayotte de mettre en œuvre les consignes de sécurité suivantes :



- Tenez-vous au courant du niveau des marées et de l'évolution de la situation météorologique sur le site de Météo France.
- Limitez vos déplacements en bord de mer et circulez avec précaution en limitant votre vitesse et en respectant les consignes des forces de l'ordre et des services gestionnaires des routes
- Ne vous engagez pas sur une route fermée à la circulation.
- Sur le littoral ou sur les plages surveillez attentivement les enfants.
- Si vous habitez en bord de mer :
 - protégez vos biens face à la montée des eaux (installer des batards d'eau, relever les mobiliers),
 - coupez l'électricité, l'eau et fermez les bouteilles de gaz,
 - préparer votre kit d'urgence (médicaments, vêtements, alimentation, etc.),
 - si nécessaire, évacuez vos habitations et gagnez les lieux d'accueil prévus par votre mairie.
- Écroutez les consignes de sécurité.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr  préfet de mayotte